



**AVIS DE RECRUTEMENT DE CONSULTANT POUR
L'ELABORATION DU DIAGNOSTIC SUR LA SITUATION DES
ENFANTS DANS LES 9 COMMUNES DE L'ATACORA**

TERMES DE REFERENCE

Septembre 2022

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

En 1989, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) dans le but de reconnaître et protéger les droits spécifiques des enfants. L'Article 4 de cette convention dispose que "**Les États Parties s'engagent à prendre toutes les mesures législatives, administratives et autres qui sont nécessaires pour mettre en œuvre les droits reconnus dans la présente Convention...**". Les Etats à travers leurs Gouvernements sont donc les premiers responsables de la promotion, de la jouissance et de la sauvegarde des droits des enfants. Le Bénin a ratifié la CDE en 1990 et s'est doté en 2015 de la loi portant code de l'enfant de même qu'une politique nationale de protection de l'enfant adopté en 2014. Dans l'axe 7 de cette politique relative aux moyens de mise en œuvre, il est prévu la mise en plan d'un Système national de protection de l'enfant. Ce système multisectoriel qui se veut un cadre de plusieurs secteurs ayant un rôle à jouer dans la protection de l'enfant fait une place importante au niveau décentralisé.

En effet, le Bénin est engagé dans la mise en œuvre de la décentralisation depuis 2003 suivi du transfert des compétences aux communes dans plusieurs domaines dont l'éducation, la santé, l'action sociale, l'eau, l'hygiène et l'assainissement et l'animation des activités culturelles, sportives, de jeunesse et de loisirs.

Les communes partagent donc avec l'Etat ses compétences en matière de réalisation des droits de l'Enfant. C'est pour cela que les communes mènent au fur et à mesure de l'avancement de la politique de décentralisation, des actions de protection des droits de l'enfant intégrées dans les Plans de Développement des Communes (PDC).

Depuis 2018, la section Politiques Sociales de l'UNICEF est en partenariat avec Social Watch Bénin en vue de la réalisation des activités de budgétisation sensible aux enfants. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du programme de coopération entre le Bénin et l'UNICEF qui s'étend jusqu'en 2023. Les activités du partenariat contribuent à l'atteinte du produit 3 dudit programme de coopération « **D'ici à fin 2023, les acteurs nationaux et locaux sont mieux outillés pour une mobilisation**

accrue, une programmation équitable et une gestion efficiente des ressources publiques sensibles aux enfants avec la participation de la société civile, des femmes, des adolescent(e)s et des jeunes ».

L'extension des interventions de l'UNICEF au niveau de l'Atacora au cours de l'année 2022 nécessite une meilleure appropriation de la situation des enfants afin d'orienter les actions et d'interagir efficacement avec les acteurs locaux pour l'effectivité de la protection et de la promotion des droits des enfants dans les neuf communes du département de l'Atacora.

C'est donc dans cette perspective que le partenariat UNICEF-SWB cherche à recruter un(e) consultant(e) pour **l'élaboration du diagnostic sur la situation des enfants dans chacune des neuf communes de l'Atacora** (Natitingou, Kérou, Kouandé, Péhunco, Cobly, Boukombé, Matéri, Toucountouna, Tanguiéta).

II. OBJECTIFS

L'objectif visé à travers cette activité est de disposer d'un diagnostic sur la situation des enfants dans chacune des neuf communes de l'Atacora en vue d'identifier les pistes de plaidoyer et les actions à mener par les acteurs politiques et administratifs pour l'effectivité du respect et la promotion du droit des enfants dans le département.

De façon spécifique, pour chacune des communes du département, il s'agit de/d :

- ressortir les enjeux et les défis liés aux secteurs sociaux sensibles (santé, éducation, protection sociale, eau, hygiène et assainissement) aux enfants ;
- mettre en exergue les actions prévues dans les différents documents de planification pour lesdits secteurs sociaux ;
- analyser le niveau d'allocation et d'exécution des ressources financières sur les trois dernières années (2020-2022) pour les différents secteurs sociaux ;
- formuler des pistes d'actions et des recommandations pour une budgétisation sensible à la situation des enfants .

III. RÉSULTATS ATTENDUS

A l'issue de la mission, un diagnostic sur la situation des enfants est élaboré et disponible pour chacune des neuf communes de l'Atacora, les pistes de plaidoyer et les actions à mener par les acteurs politiques et administratifs pour l'effectivité

du respect et de la promotion du droit des enfants dans le département sont identifiées.

De façon spécifique, pour chacune des communes du département :

- les enjeux et les défis liés aux secteurs sociaux sensibles (santé, éducation, protection sociale, eau, hygiène et assainissement) aux enfants sont ressortis ;
- les actions prévues dans les différents documents de planification pour lesdits secteurs sociaux sont mises en exergue ;
- le niveau d'allocation et d'exécution des ressources financières sur les trois dernières années (2020-2022) pour les différents secteurs sociaux sont analysées ;
- des pistes d'actions et des recommandations pour une budgétisation sensible aux enfants en vue d'une amélioration de leur situation sont formulées .

IV. RESPONSABILITES ET PRINCIPALES TACHES DU CONSULTANT

Le/ la consultant(e) aura pour tâches de/d' :

- mobiliser auprès de chacune des communes et de toutes autres structures les différents documents nécessaires à sa mission (PDC, PAI, Budget, compte de gestion, rapport sur les enfants et les secteurs sociaux etc.)
- ressortir les enjeux et les défis liés aux secteurs sociaux sensibles (santé, éducation, protection sociale, eau, hygiène et assainissement) aux enfants ;
- mettre en exergue les actions prévues dans les différents documents de planification et budgétaires pour lesdits secteurs sociaux ;
- analyser le niveau d'allocation et d'exécution des ressources financières sur les trois dernières années (2020-2022) pour les différents secteurs sociaux ;
- formuler des pistes d'actions et des recommandations pour une budgétisation sensible et une amélioration de la situation des enfants ;
- rendre disponible pour chacune des neuf communes un document de diagnostic sur la situation des enfants et une synthèse (3 pages max.).

V. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES

Le / la consultant(e) doit répondre au profil ci-après :

- Master 2 (niveau Bac+5 minimum) finances publiques, gouvernance et développement local ou tout autre diplôme similaire ;
- Disposer d'une expérience de travail avérée de cinq (5) ans au moins en finances publiques locales, en analyse et suivi budgétaire ;
- avoir une bonne maîtrise des secteurs sociaux, des finances publiques en faveur des enfants et des questions touchant aux enfants dans les communes ;
- avoir d'excellente capacité rédactionnelle notamment d'analyse et de synthèse ;
- être disponible sur la période de la mission.

L'adhésion aux valeurs de l'UNICEF (diversité, inclusion, engagement, intégrité, travail en équipe, bienveillance, respect, confiance et responsabilité) et à la politique de protection contre les exploitations et abus sexuels (PEAS) est essentielle.

VI. CONNAISSANCE LINGUISTIQUE

La connaissance avérée du français écrit et parlé est exigée.

VII. DOSSIERS DE CANDIDATURE ET CRITERES D'EVALUATION

Les candidats intéressés soumettront un dossier composé comme suit :

1. La lettre de motivation,

2. L'offre technique

- la compréhension de la mission,
- la description de la méthodologie,
- le CV précisant les qualifications, compétences et expériences du consultant,
- les attestations de bonne fin d'exécution ou preuve de conduite de missions similaires,
- le chronogramme d'exécution de la mission,
- l'engagement de disponibilité sur la période,

3. L'offre financière

- le budget estimatif détaillé

Les critères de notation des offres techniques sont résumés dans le tableau suivant :

Ordre	Critères d'évaluation de l'offre technique	Note maximale
1	Lettre de motivation	10
2	Profil de consultant (s)	30
3	Compréhension de la mission	20
4	Méthodologie	30
5	Chronogramme	10
Total		100

Seul le/ la consultant(e) ayant obtenu une note minimum de 70 points à l'évaluation technique sera retenu pour l'étape suivante de l'évaluation financière.

➤ **Evaluation financière :**

Seules les offres financières des candidats ayant obtenu au moins 70 points seront considérées.

➤ **Evaluation finale**

La note de l'évaluation finale sera la combinaison des évaluations technique et financière avec une pondération de 70% pour la note technique et 30% pour la note financière.

Le candidat ayant obtenu la meilleure note finale sera retenu.

L'offre financière sera analysée et éventuellement négociée dans les limites budgétaires disponibles avec le soumissionnaire ayant eu la meilleure note finale.

VIII. CALENDRIER ET LIVRABLES

La période de la consultation s'étend du **25 Octobre au 30 Novembre 2022**. Les premiers drafts diagnostic doivent être rendus disponible le **25 Novembre** et la version définitive intégrant les observations du commanditaire et des communes le **30 Novembre**.

Le consultant rendra disponible pour chacune des communes un document de diagnostic sur la situation des enfants (Natitingou, Kérou, Kouandé, Péhunco, Cobly, Boukombé, Matéri, Toucountouna, Tanguiéta) et une synthèse (3 pages max.).

IX. SUPERVISION

Le/la consultant(e) travaille sous la supervision de l'équipe de coordination du partenariat de Social Watch Bénin et de l'équipe de la section Politiques Sociales de l'UNICEF. La supervision consistera à faciliter les prises de contact avec les communes et autres structures dans le cadre de la mobilisation de la documentation nécessaire à la mission ainsi qu'à l'assurance qualité des différents produits attendus conformément aux termes de références du présent avis.

X. DEPOT DE DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature seront reçus par courriel à appel@socialwatch.bj **le 15 Octobre 2022 avant 18 h (heures du Bénin)** avec pour objet « **RECRUTEMENT DE CONSULTANT POUR L'ELABORATION DU DIAGNOSTIC SUR LA SITUATION DES ENFANTS DANS LES 9 COMMUNES DE L'ATACORA** »